

Tous
engagés

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclus les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres	6 118 000 \$
Virements réglementaires et autres	(2 248 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	(3 000) \$
Ristournes aux membres	(1 007 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(140 000) \$
Récupération d'impôts	268 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	739 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	140 000 \$
Alimentation RRE	(1 736 000) \$
Alimentation Réserve générale	(2 131 000) \$
Solde à répartir	0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE
AUX MEMBRES²

1 005 834 \$

FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU²

139 587 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	176 052 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Épargne et placement	113 160 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Fonds	59 430 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Prêts et marges de crédit	299 015 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Assurances ³	136 456 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
RISTOURNE PRODUITS	Ristourne produits ³	221 721 \$	MONTANT DE 50 \$⁴	